

VELPAR^{md} DF MUP

GRANULES DISPERSABLES DANS L'EAU
POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT
Herbicide

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE: Hexazinone 750 g/kg

Avertissement, contient l'allergène lait
N° D'HOMOLOGATION 29613 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



ATTENTION

POISON

ATTENTION – IRRITE LA PEAU
DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX

CONTENU NET: 2 Kg - 600 Kg

Tessengerlo Kerly, Inc.
2255 N. 44th Street - Suite 300
Phoenix, AZ 85008-3279
United States

1-800-525-2803

PRÉCAUTIONS:

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.**
- Éviter tout contact avec la peau et les vêtements.
- Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Nocif en cas d'ingestion.
- Éviter tout contact avec les yeux.

- Garder le contenant fermé.

PREMIERS SOINS:**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION:

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION:

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Pour les urgences médicales composer le 1-800-525-2803 (24 heures).

MODE D'EMPLOI :

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'herbicides homologués en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE:

Entreposer le produit dans son contenant d'origine seulement. Ne pas contaminer l'eau, d'autres pesticides, des engrais, des aliments pour les humains ou les animaux lors de l'entreposage.

ÉLIMINATION :

Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer la matière active non utilisée et son contenant conformément aux exigences municipales ou provinciales. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.